

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mai 2015

NOTE DE PRESENTATION

OBJET: Fonctionnement de la ligne RER B sud – attribution d’une subvention exceptionnelle à l’Association des Villes du RER B sud pour la réalisation d’une étude

Rapporteur : Patrice Pattée

Ainsi que le rappelle le diagnostic préalable au schéma directeur de la ligne RER B sud, la ligne RER B souffre d’un taux d’irrégularité élevé.

A terme, des besoins de renforcement de l’offre sur le RER B et le RER D pourraient charger encore un peu plus le tunnel partagé par ces deux lignes entre Chatelet et la Gare du Nord, et multiplier encore les causes de dysfonctionnement de ces lignes.

Des études exploratoires ont été lancées par le STIF, la RATP et la SNCF sur la création d’un nouveau tunnel entre Châtelet-Les Halles et Gare du Nord par lequel transiteraient les circulations du RER D, rendant les infrastructures des deux lignes totalement indépendantes et évitant ainsi la propagation des retards d’une ligne sur l’autre.

Ces études orientent les conclusions vers des solutions coûteuses dont la réalisation peut être de ce fait aléatoire voire peu probable.

L’association des Villes du RER B sud dont la ville de Sceaux est secrétaire général, a été saisie par la Fédération nationale des Usagers des Transports de pistes de modification du tunnel à moindre coût.

Le président du STIF se dit prêt à réexaminer la proposition de la FNAUT sur la base d'une étude qu'elle a été invitée à produire.

Sollicitée par la FNAUT, l’association des Villes du RER B sud se propose de financer le coût de l’étude attendue dont le coût a été évalué à 15 000 € HT par la FNAUT.

Il est donc proposé au conseil municipal d’attribuer une subvention exceptionnelle de 500 € à l’association des Villes du RER B sud afin de contribuer à la réalisation de cette étude.